

Les cahiers de Landeda

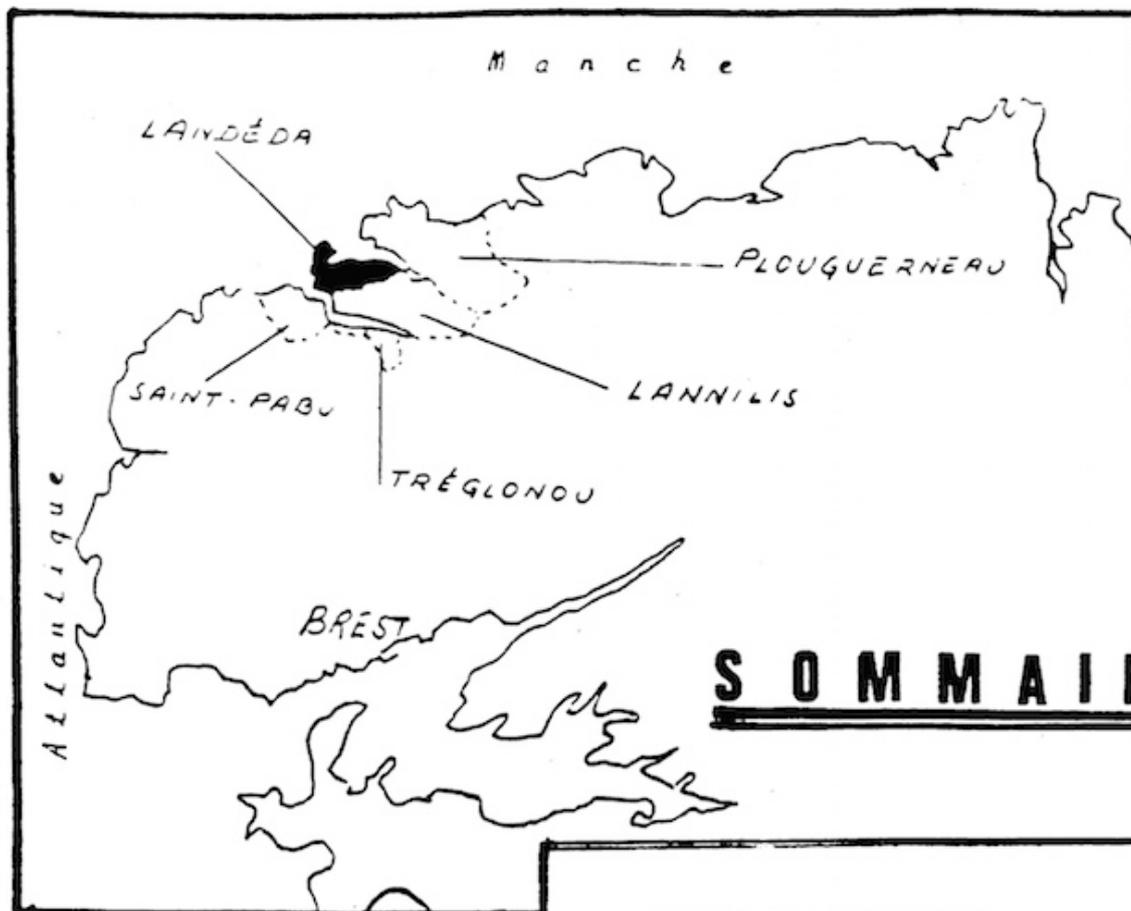


Publication trimestrielle de l'AMICALE CULTURELLE de LANDEDA

9^e Année.

N° 35

15 F



S O M M A I R E

les cahiers
de
landeda

- PIERRES ET PAYSAGES...
 - A L'ABER WRAC'H..... P 3
- A Jean GUIZIOU..... P 4
- SOUVENIRS : J. GUIZIOU.... P 5
- IL ETAIT UNE FOIS
UNE ECOLE DANS L'OUEST.... P 13
- LANDEDA EN
QUELQUES CHIFFRES.... P 19
- PUBLICITE..... P 2
- + COUVERTURE
- COUVERTURE : DESSIN DE Monique LE FUR



AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA
Siège : KRAVEL BROUENNOU
29870 LANDEDA

TEL : 98.04.93.87

Pierres et paysages... à l'Aber-Wrac'h

le Télégramme 28 Mars 1979

L'Aber-Wrach, l'île Vierge, la baie des Anges, des paysages tout en douceur.

... où la brume pose des tons de pastel : rose-roux des landes et des garennes, bleu cendré des lointains, gris-perle des côtes de Plouguerneau. Des paysages qui ont inspiré des peintres, des poètes, des voyageurs. Des paysages fragiles, en raison même de leur beauté...

Si, de loin l'accumulation des maisons blanches, bâties depuis trente ans sur la côte de Lilia, ne dérange pas trop l'ordre du site, il n'en est plus de même lorsqu'on s'approche. Ce n'est pas la densité qui gêne, mais l'implantation et la forme. Regardez une simple carte postale tirée au début du siècle : sur les croupes de fougères et d'ajoncs, derrière le phare de la Palue, deux maisons neuves-alors- ont poussé, comme étrangères au milieu, tandis que les quelques fermes construites avant 1850, éparses dans la campagne, semblent faire corps avec le terrain. Comparez la photographie avec l'aspect actuel de cette côte. Faut-il redire que ce n'est pas le fait de construire qui est en cause ? C'est ce que l'on construit.

A l'Aber-Wrac'h, comme c'est le cas dans presque tous les ports, l'activité commerciale a conduit à élargir la cale, le quai, à prendre

peu à peu sur la grève l'emplacement nécessaire aux mouvements portuaires, puis aux voitures, toujours plus exigeantes (Cf. Morlaix, Roscoff) Développement cependant très logique qui ne date pas d'aujourd'hui. Autant les travaux portuaires effectués du temps de Vauban, par exemple, laissent un air d'équilibre, d'harmonie entre les éléments, autant certains complements d'espaces maritimes, de nos jours paraissent brutaux et "jurent" comme une bâtisse de ciment au milieu d'un village de jolies maisons. C'est que la seule technique semble décider. A l'Aber-Wrac'h la grève aussi a dû reculer. L'ancien abri des canots de sauvetage (1860), bâti au ras de l'eau, se trouve aujourd'hui cerné de bitume et de béton. Un projet de construction, sur ce qui était hier domaine maritime, risque d'alourdir encore davantage l'aspect de cette "zone sensible" et d'occulter la vue sur une partie des grèves et des champs du côté de Camelot. C'est ainsi que peu à peu, à cause du désintérêt des gens pour ce qui est pourtant leur cadre de vie ou pour des motifs qui ne sont pas toujours connus, des pans entiers de paysage sont condamnés. Cette perte est immense et parce qu'elle n'est pas chiffrable, elle n'apparaît dans aucun des calculs qui régissent plus ou moins notre société matérialiste.



Néanmoins, elle affecte tôt ou tard tous les êtres. Une calamité comme celle de l'"Amoco Cadix" le rappelle brutalement, quand il est trop tard.

<<Bientôt dans chaque département un conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement à votre service. Pour tout ce qui concerne l'aménagement de votre cadre de vie, l'architecture, l'urbanisme l'environnement>>. Le **C.A.U.E.** Organisme nouveau, pourra-t-il nous permettre de prendre une petite part à l'aménagement de notre pays ? Pour vous renseigner, écrivez à l'architecte des Bâtiments de France de votre département ou au directeur de l'Equipement. Les occasions de participer effectivement ne sont déjà pas si nombreuses, qu'on ne saisisse celles qui s'offrent !

KERANFOREST.

à Jean GUIZIOU

Jean GUIZIOU vient de s'éteindre
le 4 Juillet 1992 à Versailles.

Maintenant il repose dans le cimetière
de Landéda, de son Landéda qu'il
aimait tant et dont il a su si
bien faire revivre les gens de son
enfance dans le cadre qui fut le leur.

Les pages qu'il nous a laissées
constituent un témoignage sur ces années
du début du siècle.

L'Amicale culturelle lui en est reconnaissante
et les Cahiers de Landéda continueront
la publication de ses souvenirs riches
d'enseignement.

Grâce à eux, nos lecteurs mesureront
le chemin parcouru depuis et apprécieront
un peu plus ce dont ils disposent aujourd'hui.

J. MICHEL

SOUVENIRS

Jean GUIZIOU

--oOo--

MON UNIVERS :

LES GENS



Il est quand même temps que vous fassiez plus ample connaissance avec tous ceux au milieu desquels je vis, et de tous les endroits qui me sont particulièrement familiers : Vous pourriez facilement vous perdre si je ne vous présentais pas maintenant les uns et les autres.

Les gens d'abord. et pour commencer - à tout seigneur tout honneur ! ma mère, que vous avez déjà aperçue. Elle a vu le jour à Cléfos - vous l'avez certainement deviné. Jeune, on l'appelait Cheffik Cléfos (1) ; maintenant, elle est Cheff (1) : Cela lui va à ravir.

A la solidité physique de Maman s'ajoutent en effet la vigueur de son caractère, l'amour-propre, et le souci du qu'en dira-t-on. C'est simple : toutes ses qualités : intelligence, ténacité, ardeur au travail sont mobilisées en permanence au service de l'image de marque. Avec elle, il convient de faire toujours ce qu'il faut, qu'il s'agisse d'elle-même ou de ceux qui l'entourent. Elle ne souffre aucun laisser-aller, aucun écart de langage ou de conduite. Je le sais depuis longtemps et je me tiens à carreau. (2) Concernant mes soeurs, sa vigilance est extrême. Elle a l'oeil sur les chenapans du voisinage. Au pardon du 15 Août, elle tolère que Marie et Janik acceptent un paquet de patiences (3) ou un cornet de Bagou Du (4), et même quelques tours de

(1) CHEFF : Josèphe. CHEFFIK CLEFOS : la petite Josèphe de Cléfos.

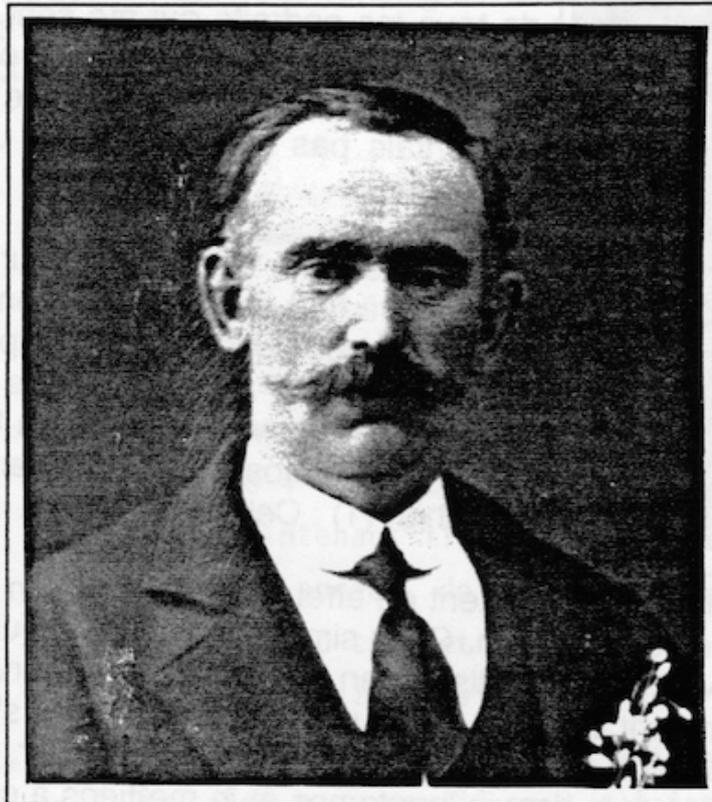
(2) Je me garde bien, en particulier, de siffler la nuit : cela attire le diable!

(3) Patience : Biscuits minuscules dont chacun est garni d'une larme de sucre colorié.

(4) BAGOU DU : Bateaux noirs. Il s'agit de bonbons de réglisse, en forme de bateaux.

chevaux de bois. Mais surtout, surtout pas de casse - gueules, ces balançoires diaboliques qui font voler jambes et jupons plus haut que les toits des maisons du bourg et à bord desquelles plus d'une - horreur ! - a perdu sa coiffe. Et il faut impérativement rentrer à sept heures du soir, juste au moment où les gens de l'Armorique viennent d'entamer leur danse tout près du café de Mounaïk, à l'entrée de la place. Nous ne saurons jamais comment se termine la chanson lancée par les Armoricaines - les yeux pudiquement baissés - et reprise vigoureusement par leurs hommes :

Nous étions trois marins,
Nous étions trois marins,
Et tous les trois de Nantes, Ionla,
Et tous les trois de Nantes,



Mon père est bien différent. Il est enfin revenu à la maison, après son interminable séjour à l'hôpital.

Il a quitté son Lohodan natal très jeune, pour s'engager dans la Marine, chez les Mousles. Ensuite, il a roulé sa bosse un peu partout, à commencer par Madagascar, à la fin du siècle dernier. Il y est parti avec deux camarades de Landéda, fusiliers-marins comme lui. Mais ces deux -là ne sont pas revenus.

Il n'est guère bavard, ni démonstratif : il n'est vraiment pas au diapason du Landédien courant, volontiers fort en gueule. Il est la gentillesse même. Et là, Justement, je lui en veux un peu, car il n'arrive pas à la hauteur de ce célèbre père, notre voisin immédiat, qui, armé de son ceinturon garni d'une grosse boucle portant l'ancre de marine,

administre des fessées mémorables que Mathieu décrit, avec force détails, à ses camarades émerveillés. C'est qu'il s'en vante, cet animal de Mathieu. Pour lui, chaque correction est un titre de gloire. Et nous, ses camarades, nous sommes penauds de ne pas connaître ces affres et ces délices.

Il y a cependant un point où mon père a imposé son choix : c'est le journal. Ma mère aurait préféré - paraît-il "l'Ouest-Eclair". Mon père a décidé que ce serait "La Dépêche de Brest et de l'Ouest", à cause de Brest et de la Marine, vous comprenez, et peut-être aussi pour d'autres raisons. Allez savoir...

Blessé, et de ce fait diminué physiquement, mon père ne se joint guère aux équipes qui se forment pour les travaux qui exigent dans les fermes une main-d'oeuvre nombreuse: sarclage, arrachage du lin, moisson... D'ailleurs, il ne serait pas à l'aise au milieu de ces gens qui jacassent, crient et gesticulent. Il préfère travailler au jardin ou dans le Liorz, derrière la maison, ou dans notre champ de Streat Treuz, à son rythme et dans le calme. A part le temps qu'il lui faut pour prendre ses repas et pour lire la Dépêche, il est pratiquement toujours dehors, par tous les temps, ou à peu près.

J'ai deux soeurs, comme vous savez, toutes deux plus âgées que moi. Elles ont fréquenté, bien entendu, l'Ecole des Soeurs. Si j'ai bien compris, elles y ont été fort brillantes. Reçues au certificat d'Etudes haut la main, elles auraient bien voulu continuer leurs études. Mais ça ne s'est pas passé comme ça : Marie, l'aînée, a été placée comme apprentie chez la couturière du bourg; Janik, pour le moment, reste à la maison.

Je m'entends bien avec mes soeurs, grâce surtout j'en ai peur, à la différence d'âge qui nous sépare. Elles me dominent de leur savoir. Elles me font pénétrer dans un monde absolument nouveau où le breton - notre parler habituel - n'a plus cours. A tour de rôle, elles jouent avec moi à l'institutrice, ce personnage qu'elles auraient sans doute voulu être. Elles profitent d'une vilaine scarlatine que j'ai attrapée - c'est sûr (5) - en mangeant des saucisses, et qui m'a cloué à la maison pendant des jours et des jours, pour accentuer leurs efforts.

Pour le reste, vis-à-vis de moi, mes soeurs se spécialisent. Marie, qui est aussi ma marraine, s'occupe des aspects réputés sérieux : elle surveille ma toilette et mes vêtements. A titre d'exercice sans doute, elle répare un jour un de mes bas, sans que je le retire. Alors, le bas et le pied sont cousus ensemble; ça s'envenime, bien entendu : je reçois ainsi ma première blessure, et je suis orné désormais de ma première cicatrice.

Ma soeur Janik aime la promenade et les fleurs. Accompagnés de notre chien, nous suivons le bord de mer à Broennou, Prat al lan et Sainte-Marguerite; nous allons cueillir les premières jonquilles en bordure du jardin clos (6) de Troménec, les narcisses dans un certain Lannok (7) - un peu à l'abandon -, à droite de la route, en montant vers Bel-Air, et toute l'année, les myosotis le long de la ligne, là où elle est abritée et où l'eau ne manque jamais, à hauteur de Pen Ar Stang (8).

Oui, je m'entends bien avec mes soeurs. De plus, je leur sais gré de servir, en maintes occasions, de paratonnerre - je veux dire : face à ma mère. Une seule chose les intrigue et les agace: je ne connais pas mes couleurs, alors qu'elles sont très fortes en la matière et passent leur temps à distinguer, à l'infini, teintes et nuances. C'est tellement énorme qu'elles me prennent pour un farceur, sinon un mauvais esprit : il leur est difficile en effet d'admettre que cette fleur de Saint Joseph, qui pousse au flanc du talus, et que tout le monde sait du plus beau rose, je la voie bleue et que je ne veuille pas en démordre.

(5) Du moins en ai-je été persuadé pendant longtemps...

(6) Vestige de l'ancien château. C'est aussi l'endroit où le coucou se manifeste en priorité au printemps.

(7) LANNOK: champ planté d'ajonc.

(8) PEN AR STANG : La tête du marais. Il s'agit de la vallée empruntée notamment par la "ligne" et qui conduit à Saint Antoine.

Après ma mère, mon père, et mes soeurs, voici nos parents qui habitent ce lieu qui me sera si cher pendant toute mon enfance: Cléfos.

Anaïk Cléfos est ma grand-mère. Elle est petite, râblée, pleine d'énergie. Je ne saurais vous dire son âge. Mon grand-père est mort, il y a déjà longtemps, laissant à sa femme la charge de diriger une grosse ferme, c'est -à- dire beaucoup de travail et de soucis. Heureusement , robuste et avisée, ma grand-mère a tenu bon jusqu'au bout, jusqu'à la fin de cette guerre qui avait pris tous les hommes.

Maintenant que mon oncle est revenu, Nénik reste de plus en plus à la maison. Son grand souci, c'est la cuisine, spécialement les jours de grands travaux, lorsque l'assemblée est nombreuse.

Mon oncle et parrain - Cléfos -, vous l'avez déjà rencontré. Comme ma mère il a une forte personnalité, mais dans un genre tout différent. A côté de la rigidité de ma mère, il a des allures de joyeux luron. Il a la moustache conquérante et beaucoup de pétulance. Une calvitie précoce le guette et, sauf dans les grandes occasions, les poils de sa poitrine sortent par le col, déboutonné, de sa chemise. Et, surtout, il a cette façon goguenarde de vous regarder ! et il chique! (9)

Mon oncle a fait la guerre , de bout en bout. Pas une égratignure! Maintenant que c'est fini, le voilà de retour, en train de prendre la relève de ma grand-mère, à la tête de la ferme. Il devient le maître. Destiné de tout temps à prendre la direction de Cléfos, il est Cléfos.

Il ne s'étonne de rien; il ne prend rien au tragique. Mes devoirs et mes leçons, par exemple, dès que je vais à l'école: il faut que je m'en débarrasse au plus vite, de façon à passer à des occupations plus intéressantes. Aussi, le mercredi soir, lorsque j'arrive à Cléfos, je dois avoir la tête neuve et fraîche, libérée de toute préoccupation du côté de l'indicatif et du subjonctif, des fûts et tonneaux, et autres problèmes de robinets. C'est ainsi qu'on dîne bien et que l'on dort à poings fermés. C'est ainsi que la qualité du jeudi est assurée.

Mon oncle sait quel arbustre fournit, à tel moment, les meilleures tiges - à la fois tendres et résistantes - pour faire un bon sifflet; quel massif de sureau mettre à contribution, à l'entrée de Liorz an Dour, quand on veut confectionner un siffoc'hell (10) ; quel kanap (11) choisir, dans les vieilles brides qui sont pendues dans un coin de la grange, pour obtenir -au terme d'un long et patient mâchouillage - des projectiles parfaits, durs et bien profilés. Il aiguise mon couteau Pradel dont les lames - la grande surtout - font un bruit sec, si impressionnant, lorsqu'on les referme. Il me hisse au sommet de la charrette de blé, dans la gloire del'été. Il me perche sur un cheval - l'un de ceux qui sont de tout repos - dès que j'ai les jambes assez longues. Bientôt, il me confie les rênes, à condition qu'on ne soit plus sur la grand route. Je ne sais monter qu'à califourchon et, dans les premiers temps, je m'agrippe à la crinière et je serre les fesses. Je ne sais pas encore me tenir assis, à la façon des grandes personnes, les jambes bien ballantes - d'un seul côté - et l'air le plus décontracté possible.

(9) Il y a en lui une bonne dose d'ASTERIX, et encore plus de L'ONCLE SAGAMORE, le héros du roman américain "FANTASIA CHEZ LES PLOUCS".

(10) SIFFOC'HELL. Sorte de sarbacane. Existe aussi la variété "SIFFOC'HELL DOUR", Plus rare car exigeant un matériau difficile à trouver, genre bambou. (Il en existe , aux abords du lavoir de la Baie des Anges.)

(11) KANAP : chanvre. Par extension, cordes, brides, etc.

Je passe un mauvais moment lorsque les chevaux vont s'abreuver au Poull Bras (12), avant de rentrer à l'écurie et de recevoir leur ration d'avoine: mon cheval, pour boire, baisse l'encolure de façon inquiétante. Je suis à deux doigts de rouler à l'abîme. Alors, quelle gloire de s'en tirer sans dommage et sans avoir perdu la face!

A l'occasion même, mon oncle me coiffe. Cela m'évite d'aller perdre mon temps au bourg, chez Louise Ar C'héméner (13), à l'entrée de la route de l'Armorique, ou encore mieux chez Ar Paotik Kamm (14), qui a sa boutique rue Keravel, la bien nommée (15) : car celui-ci a toujours de mauvaises tondeuses, qui arrachent les cheveux. Il a beau souffler bruyamment dans ses instruments de torture, ça ne sert pas, apparemment, à grand chose. Je préfère mon oncle et ses simples ciseaux, dans le jardin, derrière la maison, entre la meule et le petit lavoir. Avec lui, on se sent en sécurité. La coupe terminée, il prend un peu de champ pour contempler son oeuvre, trempe ses mains dans l'eau du lavoir et me frictionne vigoureusement. Enfin il fait la raie, évidemment. Je suis paré, et fier comme Artaban.

Oui, je suis bien aise d'avoir un tel parrain. Il sait tout faire. Il est merveilleux.

Il y a tout de même une chose que je ne comprends pas : comment deux êtres aussi différents - Mamm et mon oncle - s'entendent-ils si bien ? Est-ce parce que, tout petit, mon parrain a bénéficié de la protection de ma mère, son aînée? Ou bien parce qu'il est maître dans ce Cléfos auquel elle est si attachée? Toujours est-il que, lorsqu'il a quelque chose à faire de ce côté de Bel Air, il ne manque jamais d'arrêter son attelage devant la maison. Alors, c'est le conciliabule, la conversation où nos deux compères s'entendent à demi-mot. Le dernier dimanche d'août, ils se rendent ensemble dans les bois de Kerangall, pour cueillir les noisettes. Ils me font la grâce de m'emmener, ainsi que mon chien. Ma mère met ses noisettes dans les deux grandes poches de toile noire qu'elle porte de part et d'autre des hanches. Mon parrain fourre les siennes entre peau et chemise. En rentrant, il a la taille plutôt épaisse et le ventre énorme. On dirait un gros propriétaire.

A Cléfos, il y a aussi mes deux tantes: Mari (16) et Marian (17) Nous les avons déjà rencontrées, à Park Ar Biz, un jour d'automne, avec Fanch An Toul.

Ma tante Mari est l'aînée. Elle a quelques années de moins que ma mère et mon oncle. Elle est grande, élancée, belle femme. Elle a de nombreux amoureux, qu'elle tient à distance, et qui sont d'une constance incroyable et touchante. Le plus remarquable est le grand Calvez, qui habite au fin fond de Plouguerneau, tout près de Guissény. Il vient à Cléfos, depuis plusieurs années, toutes les fois qu'il n'est pas de basse messe. Gros malin, il croit avancer ses affaires en me soudoyant: si je suis là, j'ai droit à une belle pièce blanche, toute brillante - en argent peut-être. Peine perdue : ma tante Mari a peur du mariage, comme elle a peur de tout: des chevaux, des vaches, de la pluie, et du soleil et bien sûr du tonnerre et des hiboux et de toutes les autres choses et autres animaux maléfiques. Tous les candidats au mariage sont usés

(12) POUILL BRAS : la grande mare (de Cléfos).

(13) LOUISE AR C'HEMENER : Louise, de la famille du tailleur. (Couturière se dirait : KEMENEUREZ.)

(14) AR PAOTIK KAMM : le petit homme boiteux.

(15) Elle est balayée la plupart du temps par le vent d'Ouest.

(16) MARI. Mettez fortement l'accent sur "MA".

(17) MARIAN. Mettez l'accent sur "RIAN", à prononcer comme une seule syllabe. Prononcez "RIAN" et faites sentir ensuite le "N".

éconduits et finalement découragés, de la même façon (18). Tous, sauf un : il s'agit du beau Yann, de Kergoungant, la ferme voisine. Vous connaissez : il a perdu une jambe à la guerre et il vient souvent à Cléfos, dans sa petite voiture, directement à travers champs . Mais ma tante Mari et Yann ne sont pas des amoureux frénétiques. Ils s'installent tranquillement dans un célibat un peu ouaté et bientôt feront office de tante et d'oncle à perpétuité. Ce sont des sages.

Tante Mari a une autre spécialité: elle est délicate. Elle doit donc être, le plus souvent possible, peut-être pas tout à fait malade, mais patraque. En voiture à cheval, elle n'est pas bien; dans le train non plus. Pour le moment , elle n'est jamais montée dans une automobile; mais quand cela lui arrivera, elle sera affreusement malade, c'est sûr! Tout cela ne l'empêche pas d'aller se promener, rassurez-vous. Elle a de fort bonnes jambes. Elle est loin d'être Strobot (19).

Ma tante Marian est sensiblement plus jeune. A Cléfos, c'est la petite dernière. Elle n'est pas tellement plus âgée que mes soeurs. Aussi l'appelons-nous Tantic.

Elle ne voit pas d'un bon oeil cette habitude que je prends très tôt - ma mère aidant - de venir à Cléfos et d'y séjourner avec un plaisir évident. Elle craint sans doute la concurrence! Toujours est-il qu'elle ne souffre pas que je fasse le difficile, ou des manières: alors, elle me traite de Kamambré (20). Quand ça va mal, c'est pire: je suis un " Bern Kaoc 'h" (21).

Quand j'ai eu le croup, à la fin de la guerre, je crois bien qu'elle a aidé ma mère, plus fermement qu'il n'en était besoin, à me maintenir sur la table du Docteur Caraès (21 bis) - An Tortik (21 ter)-, lorsque celui-ci m'a fait sa vilaine piqûre. Fort heureusement, au fil des années, le conflit s'apaise. Tantic aura bientôt d'autres préoccupations. et lorsqu'elle se marie, la paix s'est installée depuis longtemps entre nous. Maintenant, c'est encore mieux, car notre oncle par alliance nous plaît beaucoup. Il vient, lui aussi - comme notre toute récente tante Bernadette à Cléfos - de Plouguerneau. Comme si les ressources de Landéda s'avéraient insuffisantes! C'est un peu vexant, d'autant plus que c'est l'invasion, mon oncle tout neuf traînant derrière lui deux frères et une ribambelle de soeurs. Tout ce monde s'installe maintenant à Troménec; la ferme et les terres laissées un peu à l'abandon par les anciens occupants reprennent vie.

On les trouve un peu curieux, ces gens de Plouguerneau, avec leurs mots et expressions que nous trouvons cocasses, leurs coiffes un peu différentes, et leurs histoires qui se passent dans des endroits pour nous parfaitement inconnus: Kroas Edern, Leuré, Korréjou, kurnik...

Mais, rapidement, le charme de Landéda opère. Et voilà nos intrus admis, incorporés, digérés, devenus de vrais Landédiens.

(18) Ma tante MARI aurait totalisé 17 demandes en mariage. On dit aussi plus sérieusement que son attitude est la conséquence de la mort, à la guerre, de celui - originaire de Lannilis - qu'elle avait choisi.

(19) STROBET : qui marche mal.

(20) KAMAMBRE : enfant gâté, qui fait des manières.

(21) BERN KAOC'H : intraduisible.

(21 bis) Il n'y a pas de médecin à Landéda. Notre médecin habituel est le Docteur le Bot, par ailleurs propriétaire de la ferme-manoir de la Motte. Mobilisé il est remplacé par le Docteur Caraès, également de Lannilis.

(21 ter) TORTIK : le petit bossu.

Fanch Troméneq (22) mettra cependant du temps pour se défaire de cette vilaine habitude de prononcer "leué", alors qu'à Landéda il faut dire "leu", bien évidemment.

A partir de ce moment, ma grand-mère a tous ses enfants installés: soit chez elle, à Cléfos; soit, pas tellement loin, à Troméneq et à côté de la gare.

Les deux fermes, avec leur personnel et leurs attelages, sont jumelées pour les gros travaux. Sauf circonstances exceptionnelles - grands sarclages de printemps, arrachage et peignage du lin, grandes journées de moisson, qui exigent des assemblées considérables-, elles n'ont plus besoin d'aide extérieure. Maintenant, elles commencent à tourner rond.

Et moi, j'aime cette activité dans l'entente et la bonne humeur. Je suis heureux d'y être plongé, et progressivement associé. En fait, c'est Cléfos qui aura toujours ma préférence: j'y passerai un tas de jeudis merveilleux, et une bonne partie des vacances, surtout des grandes vacances.

Avec la famille - d'ailleurs peu nombreuse - de mon père, dans le quartier de Lohodan, nos liens sont beaucoup plus distendus. Nous nous voyons, bien entendu, dans les circonstances exceptionnelles, et régulièrement à l'occasion des veillées d'hiver et des réceptions de Noël et du Jour de l'An.

Nous fréquentons beaucoup plus nos proches voisins: les Canotier. Leur maison est à trente mètres à peine, du même côté de la route qui monte vers Bel Air, entre nous et le passage à niveau. Avec eux, nous formons le quartier de la gare.

Bien sûr, Canotier n'est pas leur vrai nom. C'est un surnom comme il y en a des tas à Landéda (23). Mais ils peuvent en être fiers, car il a été conquis à Paris, dans le quartier prestigieux des Palais nationaux.

En 1910, au moment des grandes inondations (24), Monsieur Canotier - comme on dit - était dans la Marine, et patron de canot. C'est à ce titre qu'il a dépanné - et peut-être sauvé - quantité de députés et même de ministres, sans compter les dames et les égéries. Bref, il a bien mérité de la République, et Landéda avec lui. Depuis, on l'appelle Canotier, ou pour les initiés: Bi'r C'hanotier (25).

Mais il a beau avoir des titres, la pièce maîtresse de la famille, c'est quand même Madame Canotier. Marivon (26)- c'est son nom - est une forte femme, imposante, au port impérial. Elle a un beau timbre de voix et - surtout, - les mots sortent de sa bouche sans effort, sans heurts ni chevauchements: on dirait qu'ils sont à la fois polis et ciselés. Ah! On peut dire que celle-là (27) est loin d'être yodok (28) et qu'elle a été bien Distagelled (29). On est confondu par ses connaissances. Elle connaît tous les cantiques, même quelques-uns qu'on chante en français. Elle connaît toutes les

(22) FANCH TROMENEQ: François, de Troméneq. Dites, séparément: "FIN" et "ICH". Recollez les deux morceaux, et prononcez le tout d'un seul tenant.

(23) Tels que MAROCAIN et SHANGHAI (prononcez: SHANGAILLE, en faisant sonner les deux "L".)

(24) A Paris, à partir du Boulevard Saint-Germain, prenez la rue de Bellechasse, en direction de la Seine. Sur votre gauche, au n° 18, vous verrez, à droite et à gauche de la porte d'entrée, un trait indiquant le niveau atteint par l'inondation le 28 janvier 1910.

(25) BI (GABRIEL) AR C'HANOTIER.

(26) MARIVON. Ne dites pas "MARYVONNE". Prononcez "VON" et faites aussitôt sentir le "N".

(27) En breton: HOUNNEZ: dans le cas particulier, exprime l'admiration.

(28) YODOK: qui bafouille (la bouche pleine de bouillie).

(29) la langue bien déliée.

prières, en latin naturellement: aussi, lorsqu'il y a un décès dans la paroisse, elle est souvent requise pour diriger et animer la veillée du mort. Le seul inconvénient avec Marivon, c'est que son talent est tel que l'assistance pataude est forcée, pour suivre, de se donner un mal de chien. Elle connaît tout le monde à Landéda, et tout sur tout le monde. Il est vrai que sa maison donne presque sur la gare, et que les fenêtres de devant sont apparemment faites pour surveiller la route du bourg aussi bien que les accès à la station.

Tout ce que Marivon dit est croustillant, comme les crêpes, quand elles sont réussies et qu'elles viennent de quitter leur Pillig (30). Les nouvelles, elle les diffuse surtout au lavoir, où l'auditoire est de tout premier choix.

Les feux de joie, à la fin du mois de juin, au moment où le beau temps est en général solidement établi, et offre des soirs merveilleux, donnent à Madame Canotier une autre occasion de montrer sa classe et sa virtuosité, encore que ces jours-là il soit de bon ton d'avoir quelque indulgence pour le prochain et de retenir un peu les langues habituellement bien aiguisées. Nos deux maisonnées s'unissent pour organiser le Tantez. les gens de Tijacq, qui pourraient aussi bien assister au grand feu de Kroas Conq - celui de Monsieur le recteur et des habitants du bourg - se joignent souvent à nous. Notre affaire se déroule après le souper, à l'embranchement de Streat Treuz. Il y a beaucoup de place à cet endroit, et à cette heure pratiquement pas de circulation. Chacun apporte son fagot, qui d'ajonc, qui de bois plus sérieux (31) celui qu'on est forcé de faire venir de plus loin que Tréglonou, du côté de Coât-Meal (32). Les fagots sont disposés en tas, le tas le plus pointu possible - comme on le fait pour les Savadennou (33) pendant la moisson -, et ma soeur Janik plante un bouquet au sommet. Placés en rond tout autour, les assistants s'agenouillent. Alors, le feu est allumé et Marivon entame les prières. C'est le feu d'artifice: les flammes s'emparent avec fureur de l'ajonc qui grésille. Tout l'édifice est attaqué. Il chancelle. Et quand les paquets d'ajonc en feu dégringolent, c'est une pluie d'étincelles, un jaillissement d'étoiles. Cette frénésie ne dure guère. Maintenant, il ne reste plus que les fagots de Coat Meal, et bientôt des braises seulement, mais ardentes et d'autant plus brillantes que la lumière du jour diminue. Nous ne pouvons en détacher nos yeux, alors que nous continuons à piquer le mieux possible nos répons dans le filet serré des litanies de Marivon. Enfin, le Tantez n'est plus que cendres, et les prières sont terminées. La nuit tombe. Pendant que les hirondelles - nos hirondelles, celles qui nichent au coin de nos fenêtres et à l'abri des gouttières de nos toits - passent et repassent pour nous saluer, nous nous amusons, Mathieu, son jeune frère et moi, à sauter par-dessus les restes du feu. Maintenant, la nuit est bien installée. C'est alors que commence la valse hésitante des chauves-souris, celles qui nichent à Troménec, dans la vieille chapelle et encore plus dans les dernières ruines du château. Dans cette grande paix qui nous entoure et nous envahit, voici qu'on entend l'horloge du bourg sonner. Il est onze heures. Il est temps de rentrer.

(30) PILLIG: Poêle à frir.

(31) Le bois de chauffage se dit KEUNEUD.

(32) COAT a deux sens: bois (matériau) et bois (forêt)

(33) SAVADENNOU: Pluriel de SAVADEN, petite meule conique formée par un assemblage de 10 à 15 gerbes de blé, tiges en bas, épis en haut.

LANDEDA 1850
IL ETAIT UNE FOIS UNE ECOLE DANS L'OUEST

En 1850 Monsieur GOURIOU, instituteur à LANDEDA, ne devait pas être très satisfait des moyens mis à sa disposition par la municipalité, pour enseigner, car la lecture de sa lettre adressée au sous-préfet montre clairement qu'il oeuvra énergiquement afin d'obtenir une salle de classe digne de ce nom. Que proposait-il donc, à ce magistrat, en ce mois de juin, il y a presque un siècle et demi ? (Extraits de sa lettre).

Landéda, le 5 juin 1850

Monsieur le Sous-préfet

Je viens vous faire savoir que trois maisons couvertes en ardoises, d'attache les unes aux autres, sises au bourg de Landéda au midi du cimetière... seront mises en vente le mercredi 12 juin courant... suivant le jugement du tribunal civil de Brest... Je viens vous prier Monsieur le Sous-préfet d'engager le conseil municipal de faire l'acquisition des trois maisons pour servir de mairie et de maison d'école attendu que la commune ne possède encore ni l'une ni l'autre.

Monsieur GOURIOU, dans la suite de sa lettre, expose les avantages de ces constructions: grande surface, prix estimé modique, et terrain attenant, appartenant à la commune,..." qui servirait pour faire une petite cour pour les élèves..."L'instituteur, curieusement demande au Sous-préfet d'autoriser le maire de Landéda à réunir son conseil municipal pour délibérer à ce sujet. Il ajoute, plus loin qu'il souhaite "...une prompte réponse...à Monsieur le maire de Landéda et c'est sur son invitation que j'ai l'honneur de vous écrire la présente..."Il est surprenant de constater que le Maire invite l'instituteur à solliciter l'intervention du Sous-préfet afin que celui-ci invite le Maire à régler ce problème. Pourquoi ne le fait-il pas lui-même, car, tout de même les décisions de cette sorte relèvent de sa compétence ?

Les trois maisons à vendre, situées au midi (au sud) du cimetière, lequel, à l'époque, entourait l'église, devaient être les anciennes ou les actuelles maisons de la boulangerie, de l'épicerie et du magasin d'électro-ménager. On apprend, grâce à cet instituteur, qu'il y a 140 ans la municipalité ne possédait, en propre, ni école, ni mairie.

La réponse du Sous-préfet fut foudroyante. Par une lettre du 7 juin, soit deux jours après, ce qui prouve que la poste fonctionnait bien, le magistrat fit savoir que l'acquisition de biens par la collectivité obéissait à des règles administratives très trictes, longues et minutieuses et qu'en conséquence, la municipalité de LANDEDA ne pouvait prétendre à se mettre sur les rangs dans l'adjudication publique de ces trois maisons. C'était donc une fin de non-recevoir ferme et définitive.

Notre brave instituteur ne désarme pas. Le 7 novembre 1851, il écrit au Préfet une lettre tenant lieu de réclamation

"...contre le local destiné pour la tenue de l'école communale, ne pouvant résider dans un pareil local, attendu que la salle de l'Ecole est beaucoup trop petite qu'elle manque d'ouverture, ce qui est constaté par le rapport de Monsieur l'Inspecteur des Ecoles Primaires... Je vous avise que j'adresse par le courrier du même jour une copie de ma réclamation à M. Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Brest.

Daignez agréer Monsieur le Préfet mes sentiments respectueux.

Signé Gouriou ..."

Monsieur GOURIOU, se méfiant, sans doute de l'inertie administrative, et subodorant qu'il n'aurait jamais satisfaction par la voie officielle, eut l'idée de proposer de construire à ses frais, une maison à usage d'école et de mairie (et probablement pour son usage personnel, à titre de logement) que la commune lui louerait 200 francs pendant 9 ans par baux renouvelables.

Cette idée séduisit l'Académie départementale du Finistère, laquelle, par une lettre en date du 25 novembre 1851, appuya le projet auprès du Préfet. Cette lettre nous dévoile que, en 1851, la salle de classe, peu adaptée, comme nous venons de le lire, et le local de la mairie, sont loués à la commune par un particulier pour la somme de 250 francs. Cette proposition, très alléchante - locaux neufs, location moins onéreuse - ne pouvait que plaire, car, comme le précisait l'Académie au Préfet, il ne pouvait être envisagé à court ou moyen terme, la construction d'une école à Landéda, les ressources de cette commune étant presque toutes employées à la reconstruction de l'Eglise.

Le Préfet, immédiatement, demanda son avis au Sous-préfet, lequel, lui fit savoir, le 22 mars 1852, que:

- l'école de Landéda est totalement inadaptée "... elle est installée dans un local qui ne remplit aucune des conditions pour une pareille destination..."

- La commune ne dispose pas des moyens pour construire une école

- qu'il faut accepter les propositions de l'instituteur

La suite de sa réponse est très instructive:

"... Cette proposition a été soumise au conseil municipal qui par une délibération en date du 21 mars 1852, l'a repoussée. La résolution du conseil est motivée sur ce que le propriétaire de la maison d'école actuelle offre de la faire restaurer, de n'exiger qu'une somme de 150 francs... Ces conditions du sieur Guillermou ne me paraissent pas acceptables par la raison péremptoire que sa maison ne peut pas être appropriée à l'usage d'une école. Je vous propose en conséquence de ne pas approuver la délibération précitée et de m'autoriser à mettre le conseil municipal en demeure d'aviser au moyen de construire une maison d'Ecole ou d'accepter la proposition faite par le sieur Gouriou. Je suis avec respect, Monsieur le Préfet, votre très humble et très obéissant serviteur.

*Le Sous-préfet
(signé illisible)*

La proposition de l'instituteur, bénéfique pour la commune en tous les domaines, a donc été rejetée par le conseil municipal, sous prétexte que, concurrence jouant, le loueur, un certain sieur Guillermou, s'est engagé à baisser son prix à 150 francs et à restaurer la salle de classe. Le Sous-préfet émet un avis défavorable, et suggère au Préfet non seulement d'annuler la délibération du conseil municipal, mais d'obliger celui-ci soit à construire, soit à donner satisfaction à l'instituteur. Les rapports commencent à s'envenimer et, à Landéda, les discussions furent sans doute vives. Et cela d'autant plus que l'Académie du Finistère, sûrement sollicitée de nouveau par Monsieur Gouriou, écrivit au Préfet le 3 avril 1852. La lecture de cette lettre est également très instructive:

"... Le 25 novembre dernier, j'ai eu l'honneur de vous écrire pour vous prier d'accepter les propositions du sieur Gouriou... qui offre de bâtir à ses frais une maison devant servir d'Ecole moyennant un loyer de 200 francs que lui paierait la commune. Je pense encore aujourd'hui que la proposition du sieur Gouriou serait la plus avantageuse pour la commune, puisque le local actuel, malgré la réparation qu'on se propose d'y faire, ne pourrait toujours contenir qu'un nombre d'élèves inférieur à celui qui peut fréquenter l'Ecole, tandis que la maison du sieur

Gouriou pourrait recevoir 80 élèves...
Recevez etc...

Le recteur de l'Académie..."
(signé illisible)

Le Préfet est assailli de toutes parts pour cette affaire de l'Ecole de Landéda et, manifestement, il est favorable aux propositions très avantageuses proposées par l'instituteur. Le refus municipal semble incroyable, et l'instruction ne semblait pas, à l'époque, être la priorité. Les élus locaux avaient peut-être le souci d'économies forcenées en matière d'éducation -plaçons nous, pour le comprendre, dans le contexte de l'époque, différent de celui de nos jours- ou l'influence et les propositions du bailleur, Monsieur Guillermou furent-elles déterminantes ? Le Préfet ne s'en laissa pas conter et par une lettre du 6 avril, refusa la délibération du conseil municipal et ordonna au Sous-préfet de mettre en demeure le conseil municipal de Landéda soit "...d'avoir les moyens de construire une maison d'école, soit d'adhérer à la proposition si avantageuse à tous, du sieur Gouriou..."

Le ton montait et se durcissait. Notons au passage l'ingérence très forte du Préfet dans les affaires d'une commune qui n'est plus maîtresse de ses décisions. Notons également le rôle très limité du Sous-préfet, simple intermédiaire entre les communes et le pouvoir départemental. Notons enfin que l'instituteur sollicite tout le monde, et simultanément, sans tenir compte de la voie hiérarchique. Le chassé-croisé des correspondances est étonnant et quelque peu anarchique. Je suppose que Monsieur Gouriou fit l'objet de beaucoup de remarques plus qu'acides et fut probablement victime de maintes tracasseries.

Le Sous-préfet, selon les vœux (qui étaient des ordres) du Préfet, imposa donc à la municipalité de faire un choix. Celle-ci, d'une façon remarquable réussit à contourner l'injonction de l'autorité, au cours d'une séance extraordinaire du conseil municipal. Lisez ci-après les extraits du procès-verbal du conseil municipal du 13 avril 1852:

...Séance extraordinaire du conseil municipal de la commune de Landéda ... Ce jour treize avril l'an mil huit cent cinquante deux à cinq heure du soir, le conseil municipal de la commune de Landéda extraordinairement convoqué en vertu de la lettre de Monsieur le Sous-préfet... en date du 8 avril ... réuni en majorité sous la présidence de Jean Le Gendre maire... Monsieur le président ouvre la séance et donne lecture de la lettre de Monsieur le Sous-préfet. Le conseil n'ayant pas jugé à propos d'adhérer à la proposition du sieur Gouriou est d'avis que la commune de Landéda soit mise en demeure de construire une maison d'Ecole...

Fait et délibéré séance tenante en mairie à Landéda les dits jour mois et an que devant et après lecture. Les membres présents ont ainsi signé au registre Laot Jean, Jean Guiziou (1), Etienne Cabon, Treguer Goulven, Guillermou, Hamon, Leost François, Le Goff Jean François, Yves Colin, Le Ven Yves, Le Duff François, François Guiziou, Ach Jean.

*Le maire de la commune de Landéda
Jean Le Gendre*

(1) Probablement un de mes ancêtres, le grand-père de ma grand-mère paternelle

Que veut donc dire ce surprenant texte ? Tout simplement, le conseil municipal ne veut pas de la solution Gouriou et tente d'imposer

le choix de la solution (en l'occurrence, la seule qui reste: la construction) au Préfet. Celui-ci, ordonnant à une commune sans ressources de bâtir, serait ainsi obligé soit de subventionner l'édifice, soit d'abandonner l'affaire.

Remarquons que tous les conseillers présents (treize) et le maire, ont voté cette décision, et qu'ils persistent dans le rejet de la proposition Gouriou. Remarquons aussi, et cela est très important, qu'un des conseillers s'appelle ...Guillermou...!

Le Sous-préfet réagit très vite, et le 17 avril 1852, il fait part au Préfet de ses observations:

"... une pareille demande (la mise en demeure) équivaut à un refus, car, ainsi que je l'ai exposé le 29 mars dernier, la commune de Landéda ne dispose pas de ressources suffisantes. Le mauvais vouloir du conseil dans cette affaire est suffisamment prouvé. Il serait inutile, à mon avis, de faire de nouvelles démarches pour le ramener, car j'ai acquis la certitude que la majorité se laisse entraîner par l'un de ses membres, le sieur Guillermou, propriétaire de la maison actuelle qui verrait avec peine résilier son bail. Dans cet état de chose, je n'hésite pas à vous proposer d'user des pouvoirs que vous confère l'article... Si vous adoptez cette proposition, le maire pourra être invité à passer bail avec le sieur Gouriou. Ce magistrat ne fera aucune difficulté pour remplir cette formalité, attendu qu'il n'est pas de l'avis de la majorité du conseil municipal. Il me paraît important de terminer promptement cette affaire par le double motif que les propositions du sieur Gouriou sont très avantageuses et qu'il convient de montrer que l'administration supérieure ne permet pas aux conseils municipaux de sacrifier les intérêts des communes à ceux d'un simple particulier. Je suis avec respect, Monsieur le Préfet votre très humble et très obéissant serviteur.

*Le Sous-préfet"
(signé illisible)*

Nous entrons maintenant dans le style percutant. Le Sous-préfet se fâche et propose au Préfet de faire acte d'autorité et d'obliger la commune à passer bail avec l'instituteur. Il accuse d'une façon précise l'un des membres du conseil, propriétaire de l'école et responsable présumé de l'obstruction systématique et permanente. Par contre, le maire, semble-t-il, serait bien soulagé de recevoir l'injonction du Préfet pour passer bail, solution à laquelle, nous l'apprenons maintenant, il est favorable, et qui, sans doute mettrait fin à ce western breton et scolaire.

Le Préfet reçut donc cette lettre, datée rappelons-le du 17 avril 1852. (Notons toujours, la qualité de la poste et la rapidité de la réaction). Il prend acte du refus de Landéda, décide de passer outre et d'agir d'office. Il termina sa lettre par ces mots, qui mirent probablement fin à l'affaire:

"... Je vous prie, en conséquence, d'inviter immédiatement le maire à passer bail avec le sieur Gouriou, aux conditions déterminées dans votre lettre du 29 mars. Ce bail devra ensuite être soumis à mon approbation..."

(signé illisible)

Ce fut sans doute fait, car je n'ai pu trouver ensuite de correspondance relançant une quelconque polémique. J'en suis convaincu, car le 8 janvier 1871, soit vingt ans après, le conseil municipal a voté le renouvellement du "bail à ferme" de la maison d'Ecole pour la somme de 300 francs pendant 3, 6 ou 9 ans. Parmi les signatures, on lit Laot Jean, maire, et les conseillers Le Ven Yves, Ach Jean, Leost François, Treguer

Goulven, Guiziou François ... probablement les mêmes personnes qui avaient opposé en 1852, un refus aux propositions du Préfet.

Parmi les conseillers, en ce mois de janvier 1871, on remarque également un certain ... Gouriou Yves.

Où se trouvait donc cette fameuse école de Monsieur Gouriou? Je ne puis le dire, et si un lecteur le sait, je le prie de nous éclairer.

Mais l'affaire ne finit point ici. En 1870, l'école de monsieur Gouriou est trop petite et la municipalité est décidée à construire une "maison d'école avec mairie". Le terrain est trouvé: il s'agit de la parcelle n°146 (où se tient l'actuelle mairie) appartenant à l'hospice. Le 23 janvier 1876, devant notaire, et après accord du préfet, Sylvestre Guillaume, président de la commission de l'hospice, vend à Guillaume Sylvestre, maire, et représentant la commune, cette parcelle pour la somme de 600f. Un projet de bâtiment, soumis aux autorités, fin 1876, est refusé pour les motifs suivants: le logement de l'instituteur ne contient que deux pièces au lieu de trois, celui de son adjoint n'est pas prévu, trois cabinets d'aisance pour 120 c'est insuffisant...etc. En août 1878, un projet modifié est enfin accepté. On peut y découvrir deux bâtiments, l'un parallèle à la route, contenant, au rez-de-chaussée la mairie (pièce unique de 4,80 x 4,50) et la cuisine de l'instituteur. Au premier, deux pièces complètent son logement et au dessus, une chambre et un cabinet mansardés, pour l'adjoint, ainsi qu'un grenier. Cette description nous rappelle notre actuelle mairie mais en plus petit, sa longueur n'étant que de 13 mètres. L'autre, l'école, sise derrière, édifice bâti en rez-de-chaussée, comporte deux salles de classe pour 70 élèves chacune. Sa longueur atteint 19 mètres."..les deux salles de classe peuvent être réunies en une seule pour les jours de solennité en enlevant simplement les trois grandes portes qui forment la cloison de séparation...."

Une cour, un lieu d'aisance de trois cellules "à la turque" pour les élèves et d'un cabinet fermé, un grand préau, complètent le tout. Tout le monde fut d'accord, mais il fallait financer le projet, estimé à 16500f. La commune n'avait évidemment pas les moyens. Elle ne possédait que 8500f et promit de vendre quelques "terrains vagues" (les dunes, je suppose) pour la somme de 1500f.

Il restait 6000f à trouver sous forme de subventions et un combat administratif remarquable s'engagea entre Landéda et l'Inspection primaire, l'Académie, la Sous-préfecture, la Préfecture, le Ministère de l'Instruction publique et des Cultes. La municipalité fut opiniâtre, le volume de la correspondance engagée avec ces organismes le prouve. Elle réussit, heureusement, car il y avait urgence. Le bail signé avec monsieur Gouriou (qui a vendu sa maison en 1878 et décédera en 1879) arrive à expiration en 1880 et ne sera pas reconduit. Au cours de la soumission du marché, en mai 1879, le sieur Ogor, entrepreneur, s'avéra le "mieux disant" et, de plus il consentit un rabais de 2179f, sous condition que le charroi (transport) des matériaux soit assuré par la commune. Le tout devait coûter ainsi 13400f

Que se passa t-il alors?. Les travaux furent entrepris mais le maire, arguant de l'impossibilité, pour la commune, de réaliser les charrois (les charrettes des cultivateurs étaient occupées au goémon et à la moisson) les laissa à la charge de l'entrepreneur. De plus il lui imposa des ardoises au lieu des tuiles prévues. La municipalité renonça ainsi au 2179f de rabais. Peu importe, la construction fut achevée et réceptionnée le 3 mars 1880.

La surprise financière des autorités départementales fut de taille: les terrains vagues ne trouvèrent acquéreur (bizarre!), les ressources réelles de la commune s'avérèrent nettement inférieures à celles annoncées et de plus, pas de rabais!. Les autorités, mises devant le fait accompli, comblèrent le déficit de 2093f. Dans une longue lettre en date du 1er juin, le sous-préfet récapitula, fort bien mais sévèrement, toute l'aventure

financière et il termina ainsi

"...considérant d'ailleurs que la municipalité actuelle ne saurait être rendue responsable des erreurs ou omissions commises par l'ancienne municipalité, qu'il y a lieu de l'aider à sortir de la situation fâcheuse dans laquelle elle se trouve, sommes d'avis d'accorder...etc.."

On peut difficilement jeter l'opprobre sur l'ancienne municipalité, confrontée à un énorme problème financier, peu et mal préparée à cela, ballotée par les accords, les refus, les tergiversations incessantes d'une administration certes favorable à Landéda, mais lourde, lente, pesante et souvent indécise. Cette municipalité a fait preuve d'une détermination farouche à moderniser son village et à instruire ses enfants dans des conditions dignes. Pendant ce même temps, il faut le souligner, Landéda était également confronté au problème de l'aménagement de l'école des filles (l'objet de cet article ne concerne que l'école des garçons).

Tout fut-il réglé?. Que non!. Une statistique ("état de situation scolaire modèle n°1"), réalisée le 7 mai 1883 par l'Inspection primaire du département, nous apprend que des 337 enfants de 6 à 13 ans de Landéda (2061 habitants), 331 sont scolarisés, dont 175 garçons. Il y a donc, trois ans après l'achèvement de l'école, surpopulation dans les deux classes!. Un rapport du Conseil départemental de l'Instruction publique, en date du 23 mai, fait état de 175 élèves à l'école des garçons, dont 125 dans la 2ème classe de 53 mètres carrés, et, ajoute ce rapport, une nouvelle salle de classe doit être construite, un deuxième adjoint attaché à cette école. Naquit alors un projet d'agrandissement qui sera mené à terme en 1885. Le coût en fut de 4376f, la commune en paya 1500f. Un troisième instituteur vint compléter l'effectif de l'école. La municipalité profita des travaux pour faire construire un mur de clôture et un bûcher pour l'instituteur.

Tout finit bien et nous remarquons avec plaisir que, au cours de la moitié du siècle dernier, la plupart des enfants étaient scolarisée, "afin qu'ils sachent lire, écrire et compter", ambition peut-être limitée, mais solide, indispensable et frappée de bon sens.

Ici finit l'histoire de cette école " du derrière de la mairie " pour laquelle ont oeuvré les municipalités et je suis fier d'un de ses membres, un certain Nicolas Abily, mon arrière grand-père, cultivateur à Poul ar ch'aé, Armorique, né au Vourch à Landéda en 1842, conseiller municipal de 1876 jusqu'à sa mort, en 1910.

Pour finir, encore!, le 14 Novembre 1926, les membres du conseil municipal (dont mon grand-père, Pierre Abily, fils de Nicolas) considérèrent que le local de la mairie était inadapté et trop petit. Ils décidèrent donc d'acheter, pour 3000f, à Madame Le Goff, née Pélagie Tréguer, une parcelle attenante à la mairie, afin de l'agrandir. Je n'ai pas cherché la suite de cette affaire, mais elle se devine aisément: je suppose que l'actuelle mairie est le résultat de cette démarche, menée sans doute à terme vers 1927-1928.

ABILY Marcel
fils d'enfants de Landéda
depuis 1550 et sans doute avant

références: archives départementales série 2-0 715 à 719

LANDEDA EN QUELQUES CHIFFRES

Le 24 novembre 1822, le maire de Landéda proclama publiquement : "L'ordonnance de Louis, roi de France et de Navarre, donnée au château des Tuileries, le 3 octobre de l'an de grâce 1822... et de notre règne le 28ème.
(nota: Louis 18 se proclama roi de France en 1795.)

Article 1er: les communes de Broënnou et de Landéda, département du Finistère, sont réunies pour n'en former qu'une seule dont Landéda sera le chef-lieu."

Malgré cela la lutte des frontières, entre Lannilis et Landéda, sur certaines enclaves de Broënnou demeura vive et ne fut que potentiellement réglé en 1847.

I 1861	I 1901	I 1921	I 1946	I 1954	I 1962	I 1968	I 1975	I 1982	I 1990	I
I _____										
I 2095	I 2018	I 2191	I 2317	I 2329	I 2263	I 2236	I 2250	I 2397	I 2710	I
I _____										
I 14875	I 14218	I 14463	I 15781	I 15101	I 15139	I 14347	I 14014	I 14201	I 14825	I
I _____										

Ces trois lignes représentent :

- Pour la première, les années entre 1861 et 1990.
- Pour la seconde, la population de Landéda.
- Pour la troisième, la population cantonale.

Le canton comporte les communes de Guissény, Landéda, Lannilis, Plouguerneau, Tréglonou.

Tréglonou n'a été rattachée au canton de Lannilis qu'en 1970, mais sa population, connue pour chaque année citée, a été intégrée dans chaque total.

Guissény a perdu une partie de son territoire rattachée à St-Frégant en 1955.

De même, Plouguerneau au bénéfice de Kernilis en 1956.

Voici comment ont évolué les autres communes :

	I 1982	I 1990	I
	I _____	I _____	I _____
Guissény	I 2103	I 1970	I
Lannilis	I 3939	I 4370	I
Plouguerneau	I 5317	I 5275	I
Tréglonou	I 445	I 500	I
	I -----	I -----	I -----

Quelques chiffres significatifs sur la population du Finistère : En 1861: 627304 ; en 1901: 773014 ; en 1946: 724735 ; en 1968: 768929; en 1990 : 838687.

Commentaires:

1°) : Landeda a connu sa seule véritable poussée démographique entre les années 1980 et 1990.

2°) : la population cantonale est restée d'une stabilité étonnante au cours de ces 130 dernières années .

3°) : Lannilis ressent le même phénomène que Landeda , Tréglonou se rapproche des chiffres qui étaient les siens il y a cinquante ans. Guissény et Plouguerneau, depuis les coupes effectuées en 1955 et 1956 , sont en diminution constante .

4°) : 1946 : Cette année-là qui semble marquer le record de population cantonale est à considérer avec certaines réserves .

Pourquoi?

Le recensement effectué cette année-là montre en premier lieu une forte régression de la population finistérienne , résultat du conflit appelé "seconde guerre mondiale": ne l'oublions pas.

Pourquoi ce contraste entre le département et le canton ?

Simplement parce que la ville de Brest était exsangue de sa population qui , lasse des bombardements incessants sur la cité , s'était réfugiée dans les communes avoisinantes , afin d'y trouver un certain calme mais aussi une potentialité nourricière . D'où en 1946 , l'impossibilité pour certains de regagner Brest, la reconstruction de la ville n'étant pas encore une chose évidente .

1990 : Autres renseignements.

Les Landedaens sont ainsi réparties :

_0 -19 ans :	682	soit 25.6%
_20-59 ans :	1301	soit 48.7%
_60-74 ans :	430	soit 16.1%
_75 et + :	255	soit 9.6%

Il est intéressant de remarquer le juste équilibre entre les moins de 20 ans et les plus de 60ans .

Le nombre d'actifs ayant un emploi était de 816 , tandis que ceux résidant et travaillant dans la commune sont 327 , soit 40.1 % .

Enfin le parc logement représente 1366 unités , réparti en 990 résidences principales , 347 résidences secondaires et 26 logements vacants.

Etant donné les changements fréquents de situation économique , les chiffres sont exacts à un moment déterminé. Les informations ci-dessus ont pour origine le recensement 1990 et une enquête effectuée par la SEMENF : société d'économie mixte d'études du Nord-Finistère .

Hervé Maze.